



# COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW TELBEC CODE 01

## MODIFICATIONS DE RESPONSABILITÉS À L'AILE PARLEMENTAIRE DU PARTI QUÉBÉCOIS

**Québec, le mercredi 22 octobre 2008** – La députée de Charlevoix et chef du Parti Québécois, Pauline Marois, annonce des modifications de responsabilités à l'aile parlementaire du Parti Québécois.

**Stéphane Bédard**, député de Chicoutimi, assumera les fonctions de leader parlementaire. M. Bédard conserve ses responsabilités de porte-parole pour la réforme des institutions démocratiques, responsable de la liaison avec le Directeur général des élections, responsable de la carte électorale et des questions d'éthique.

**Nicole Léger**, députée de Pointe-aux-Trembles, sera whip en chef et conserve ses responsabilités de porte-parole pour la Métropole.

**Maxime Arseneau**, député des Iles-de-la-Madeleine, assumera le rôle de président du caucus et récupère sa responsabilité comme porte-parole en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation.

– 30 –

SOURCE : Éric Gamache  
Attaché de presse  
Aile parlementaire du Parti Québécois  
418 644-9318